

Réforme du lycée et du bac : le choix des inégalités ?

Après le succès de la journée de grève et de mobilisation du jeudi 9 mai dernier, afin de défendre la **fonction publique** et l'**intérêt général**, nous invitons les **enseignants** et les **parents d'élèves** à rejoindre le mouvement afin d'être **informés sur les réformes en cours** et de faire des **propositions** sur leur vision de l'école.

La réforme du lycée a été présentée par M. Blanquer comme une plus grande liberté de choix dans l'orientation des élèves. Qu'en est-il réellement ?

Les élèves pourront-ils choisir toutes les spécialités qu'ils souhaitent ?

NON : tous les lycées **ne pourront pas proposer toutes les spécialités**.

NON : toutes les combinaisons ne seront pas possibles, en raison notamment des **places disponibles**. C'est mettre les élèves en situation de concurrence dès les seconde !

Les conditions d'étude seront-elles améliorées ?

NON : les élèves **perdront au moins deux heures** par niveau.

NON : il y aura moins d'heures de dédoublement et/ou moins d'options. Avec moins d'heures, chaque lycée devra faire des choix.

NON : les nouveaux programmes sont d'un **niveau beaucoup plus élevés que les précédents**, notamment dans les matières scientifiques.

NON : la réduction à 3 spécialités en première, puis 2 en terminale réduit l'apport en connaissances par rapport à aujourd'hui.

Le bac sera-t-il simplifié ?

NON : Il y aura plus d'épreuves :

- Contrôle continu
- Epreuves locales communes en première (2 séries) et en terminale (une série)
- Epreuves nationales en première (français) et en terminale (2 spécialités + philosophie + oraux de langue + le « grand oral »)
- Pression de Parcoursup avec moins d'accompagnement.

Les élèves seront-ils traités de façon égalitaire ?

NON : le bac ne sera plus un diplôme national : entre 40 et 50 % des épreuves seront locales, dépendantes du lycée. Ainsi un bac obtenu dans un lycée prestigieux de la capitale ne risque-t-il pas d'avoir plus de valeur qu'un bac obtenu en province ?

Quelles sont les conséquences sur le collègue ?

Cette place déterminante donnée à l'orientation très tôt risque d'**influer grandement sur le choix de tel ou tel lycée** en fonction des projets d'orientation post-BAC.

Ainsi l'orientation sera déterminante dès la troisième !

Venez échanger et débattre autour de cette réforme

**Rejoignez le rassemblement
samedi 25 mai
devant la mairie de Castelnaudary
à 10h30**

Ne pas jeter sur la voie publique